Skills Compétences Canada











DESCRIPTION DE CONCOURS

Technologie de véhicules lourds

NIVEAU POSTSECONDAIRE

SkillsCompétences Canada
Calgary2027

Table des matières

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES 2

2 INTRODUCTION 2

3 DESCRIPTION DU CONCOURS 3

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE 3

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ 4

6 ÉVALUATION 5

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS 6

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 8

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL 8

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Ces Compétences pour réussir sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 (à terminer par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/technologie-vehicules-lourds/

2.2 But de l'épreuve

Donner aux concurrents et aux concurrentes l'occasion de montrer leurs compétences, leurs connaissances et leur professionnalisme dans l'accomplissement de tâches de diagnostic des pannes, de réparation et d'entretien, selon des pratiques sécuritaires, de toute pièce du groupe motopropulseur, notamment les systèmes de commande de machinerie industrielle, mobile, stationnaire et lourde.

2.3 Durée du concours

12 heures (Tous les jours – Séance d'orientation : 8 h 30; heure de début : 9 h)

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Utiliser des outils à main, électriques et de diagnostic pour diagnostiquer et réparer efficacement et en toute sécurité, selon les spécifications du fabricant.[5,7]

Lire et comprendre des bons de travail, interpréter des ouvrages techniques et tenir des registres des travaux exécutés[2,5,6,7]

Compétences pour réussir – [2]Communication, [5]Lecture, [6]Rédaction, [7]Résolution de problèmes

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve disponible seulement au début du concours	Mai 2027

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

Les concurrents et les concurrentes réaliseront des tâches pratiques destinées à évaluer leur capacité à effectuer, efficacement et en toute sécurité le diagnostic, la réparation et l'entretien de la machinerie lourde (véhicule routier et hors route, engin mobile et stationnaire). Les tâches correspondront aux stations ci-dessous.[2,4,7]

A. Systèmes moteurs	2 heures
B. Systèmes hydrauliques	2 heures
C. Systèmes électriques	2 heures
D. Groupes motopropulseurs	2 heures
E. Systèmes de direction, des freins et du train de roulement	2 heures
F. Pratiques en milieu de travail	2 heures

Compétences pour réussir – [2]Communication, [4]Adaptabilité, [7]Résolution de problèmes

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

Du matériel provenant des fabricants ci-dessous, accompagné des logiciels d'instructions et de diagnostic, pourrait être utilisé.

- Caterpillar
- Volvo
- Cummins
- Vermeer
- John Deere
- Komatsu
- Case
- International

Remarque : En raison d'incertitudes, les documents, les fournisseurs et l'équipement relatifs au concours pourraient être modifiés.

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel pouvant être fourni par les concurrents et les concurrentes

- Crayons et stylos
- Lampe de poche
- Multimètre (facultatif)
- Plusieurs tournevis de poche
- Les concurrents et les concurrentes n'ont aucun autre outil ni coffre à outils à apporter.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Les concurrents et les concurrentes doivent porter des vêtements de travail équipés de bandes de haute visibilité. Ils doivent porter un pantalon intégral et bien ajusté et une chemise à manches longues ainsi qu'une combinaison ou un sarrau à manches longues. Les vêtements doivent être propres et en excellent état, sinon neufs. Ils ne doivent pas être amples et être exempts de cordons et d'éléments qui pendent.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des

directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- Gants de nitrile

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- Gants de mécanicien bien ajustés
- Bottes de travail de sécurité homologuées CSA de 15 cm (6 po)
- Lunettes de sécurité homologuées CSA (lentilles non teintées)
- Protection de l'ouïe (bouchons d'oreilles ou casque anti-bruit)

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

Le projet d'épreuve est composé de six stations, comprenant chacune plusieurs tâches, qui doivent être réalisés à tour de rôle. Chaque station dure deux heures.

Les six stations sont les suivantes :

A. Systèmes moteurs diesel

B. Systèmes hydrauliques
C. Systèmes électriques et électroniques
D. Groupes motopropulseurs
E. Systèmes de direction, des freins et du train de roulement
F. Pratiques en milieu de travail

Les tâches comprennent l'entretien, le diagnostic ou la réparation de composants ou de systèmes relatifs aux moteurs diesel, aux circuits hydrauliques, aux circuits électriques et électroniques, aux groupes motopropulseurs, aux inspections précédant la livraison, à la direction, aux freins et au train de roulement. De plus, des mesures de précision devront être effectuées.

Durant l'épreuve, chacune des 9 sections de la spécification standard sera testée au moins une fois de la manière indiquée ci-dessous :

A. Travail sécuritaire
B. Utilisation et interprétation des renseignements techniques
C. Ordre logique de la réparation
D. Utilisation appropriée des outils
E. Précision des mesures
F. Détermination des défauts, des codes ou des composants
G. Entretien ou réparation des composants ou des systèmes
H. Communication du processus d'entretien ou de réparation
I. Excellente exécution du travail

Les concurrents et les concurrentes disposeront de la même période de temps pour accomplir chaque station. Les stations seront accomplies le jour prévu afin de permettre une notation progressive.

STATIONS DU PROJET D'ÉPREUVE	/100
1. Systèmes moteurs diesel	16,7
2. Systèmes hydrauliques	16,7
3. Systèmes électriques et électroniques	16,7
4. Groupes motopropulseurs	16,7
5. Systèmes de direction, des freins et du train de roulement	16,7
6. Pratiques en milieu de travail	16,5

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils

fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Sécurité	• Le port de bijoux est interdit (bagues, bracelets, montres, colliers, épinglettes). Les cravates, les cordons, les cartes d'identification ou tout autre objet suspendu à un cordon sont aussi interdits, car ils pourraient se coincer dans les pièces mobiles. – Les cheveux longs doivent être relevés en chignon ou noués en arrière d'une manière compacte afin qu'aucuns ne soient libres, pour éviter qu'ils se coincent dans les pièces mobiles. • Les concurrents et les concurrentes doivent appliquer de manière permanente et diligente les procédures de santé et sécurité recommandées dans l'aire de travail. • Ils doivent porter l'équipement de protection individuelle : des chaussures de sécurité, des lunettes de sécurité équipées d'écrans latéraux, un dispositif de protection de l'ouïe, un appareil de protection respiratoire et des gants de sécurité ou des gants de mécanicien ajustés (au besoin). • Les concurrents et les concurrentes doivent choisir les substances, les matériaux, les outils et l'équipement appropriés et les manipuler de manière sécuritaire et conformément aux instructions des fabricants. • Ils doivent se débarrasser des substances et des matériaux d'une manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement. • Ils doivent évaluer et éliminer tous les risques inhérents aux activités de l'épreuve. • En respect des consignes de santé et de sécurité, ils doivent garder leur aire de travail ordonnée du début à la fin du concours.

Technologie	• Il est interdit d'utiliser un téléphone cellulaire, un appareil photo, un enregistreur vidéo, un appareil pour écouter de la musique ou un casque d'écoute.
Outils et matériel	• Aucun outil supplémentaire fourni par le concurrent ou la concurrente n'est autorisé.
Juges externes	• Les entraîneurs des concurrents et des concurrentes ne procéderont à aucune évaluation.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Travail sécuritaire » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Excellente exécution du travail » sera déclarée gagnante.
- Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Mesures de précision » sera déclarée gagnante.

8.3 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Nouvelle-Écosse	Gerry Brymer
Nouveau-Brunswick	Joey St-Amand
Québec	Marco Bisson
Ontario	Angelo Spano
Manitoba	Bryan Neufeld
Alberta	Bobby Haraba
Colombie-Britannique	Brad Holcik

Yukon	Kelsey Schmidt
Saskatchewan	Brandi McTavish
Terre-Neuve-et-Labrador	Poste vacant

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Olga Malvine Rwemera (olgamr@skillscanada.com) au secrétariat national de Skills/Compétences Canada.